

BULLETIN MUNICIPAL

XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt – Longemer

Tél 03 29 63 07 24 – Fax 03 29 63 65 50

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr



INFOS PRATIQUES

• Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 15h00 à 17h 30. Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50
Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

• La Poste : du lundi au vendredi de 14h à 16h30

Tél. : 03.29.63.11.03

• Pharmacie des Lacs : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h – Samedi de 9h à 12h

Tél. : 09.83.00.09.11

• Médecin : Docteur JAEGLE - Tél. 03.29.63.06.33

Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.
Tél. 0820.33.20.20

• Infirmière : Emilie DUMAY – Tél : 06.74.37.83.32

(uniquement sur RDV) - 6 bis, rue du Hohneck

• Urgences : Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h

tous les jours - Tél. 03.29.60.29.35

• Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

• Conciliation

M. Junk, conciliateur de justice reçoit sur **RENDEZ-VOUS**
à la Mairie de Gérardmer 46, rue Charles de Gaulle

les 13 et 28 janvier, les 11 et 25 février,
les 11 et 25 mars, le 8 avril 2022

Téléphone : 06.84.67.75.17

Courriel : michel.junk@conciliateurdejustice.fr



• Recyclerie intercommunale

17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74.

• Déchetterie Intercommunale

de la HEUNOTTE à Gérardmer

GÉRARDMER						
Déchetterie de la Heunotte						
114, faubourg de Bruyères						
						03 29 41 75 54
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 ÉTÉ 01/04 au 31/10	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30
 HIVER 01/11 au 31/03	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00	14:00 17:00

État Civil

NAISSANCES 2021

- **Roxane**, née le 18 novembre à Remiremont, fille de Mme Ophélie GEORGEL et M. Benjamin GEORGEL
- **Lubin**, né le 19 septembre à Remiremont, fils de Mme Eléonore GOTTSCHALK et M. Paul STIENNE

MARIAGES 2021

- Le 4 décembre - **M^{me} Marion DIDIER**, Webmarketer et **M. Curtis SLONE**, vendeur.
- Le 30 octobre - **M^{me} Jodelle DEGOIS**, microbiologiste et **M. Mathieu MAAS**, enseignant.
- Le 23 octobre - **M^{me} Charlotte CAPEYRON**, masseuse-kinésithérapeute et **M^{me} Anaïs POIROT**, masseuse-kinésithérapeute.

DÉCÈS 2021

- Le 7 décembre à Xonrupt-Longemer, **M. André Scheidecker**, 90 ans, veuf de M^{me} Anne TANGUY.
- Le 16 octobre à Vandoeuvre-Lès-Nancy, **M. Alain VINCENT**, 73 ans, époux de Mme Viviane PACAUD

* * *



Info

Le SDANC a mis en place de nouveaux moyens de paiement pour les usagers : CB, virement, espèces en bureau de tabac, ...

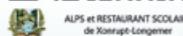
Pour cela, l'utilisateur reçoit désormais un Avis des Sommes à Payer (ASAP) envoyé directement par la Trésorerie : il ne reçoit plus de facture de la part du SDANC.

Nouvelle adresse email : sdanc@sdanc88.com
Tél : 03-29-35-57-93

* * *



Que mangera mon enfant à la cantine ?



HIVER 2021-22



Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens.

Comme l'an dernier, les mesures sanitaires imposées ne nous permettent pas de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est avec regret que nous avons dû annuler ce moment de convivialité. Permettez moi néanmoins de vous présenter, au nom du conseil municipal et de moi-même, tous nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année et la meilleure santé possible pour enrayer cette pandémie qui impacte nos vies depuis trop longtemps déjà.

Malgré les efforts du plus grand nombre et le bon taux de vaccination, nous avons encore connu ces derniers temps un certain nombre de cas contact ou de cas positifs, notamment dans nos écoles où des fermetures de classes nous ont été imposées. Continuons de respecter les consignes pour nous sortir au plus tôt de cette période qui perturbe notre quotidien et contrarie nos envies de nous retrouver, surtout en ces moments de fêtes.

L'année 2021 aura vu, enfin, l'aboutissement de la scission de la communauté de communes des Hautes Vosges et la création officielle de la communauté de communes de Gérardmer Hautes-Vosges au premier janvier 2022 avec nos 8 communes. Le nouveau bureau est constitué et y figurent les 8 maires de nos communes. Nous allons pouvoir enfin travailler pour notre territoire et mettre en place les compétences obligatoires bien sûr, mais également les optionnelles pour élargir les services à nos populations, y compris celles des petites communes.

Vous verrez apparaître des panneaux indiquant la labellisation commune nature avec 3 libellules sur un potentiel de quatre. Félicitations et merci à l'adjointe qui a monté le dossier pour répondre à l'appel de la région Grand Est.

C'est une belle récompense de nos efforts de préservation de notre patrimoine nature.

Bravo également à notre conseil des jeunes pour la mise en place de leur projet de décoration de Noël réalisé avec la commission et nos services techniques

Bravo aussi à l'association Carton-Plume associée à l'amicale des Ecoles des 2 Lacs pour l'organisation du très beau marché de Noël dans une belle coopération des deux associations.

Nous avons avec grand plaisir pu ouvrir nos domaines de ski alpin et de ski nordique dès la mi-décembre. Merci à notre service des pistes pour sa réactivité. J'espère que ce sera de bonne augure pour le reste de la saison.

Des arrêtés d'interdiction de stationner viennent d'être pris pour plusieurs parking entre 22h et 7h afin de faciliter le déneigement. Merci de bien vouloir les respecter.

Il nous reste à construire le budget 2022 pour mener à bien nos investissements, chaufferie bois, isolation des bâtiments, aménagement VC12, projet de conforter nos équipements de ski avec le développement d'activités 4 saisons autour du VTT ou autres si soutiens financiers suffisants, réhabilitation de bâtiments, etc...

Je ne voudrais pas terminer sans remercier nos personnels toujours très présents et disponibles, au service de notre commune.

Je vous souhaite un bel hiver enneigé et ensoleillé pour profiter de notre nature et oublier un peu les contrariétés de la vie quotidienne.

Encore tous mes vœux à tous et bonne année 2022.

Michel Bertrand

Libellule Commune Nature



En novembre 2018, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, permettait au Maire de signer la charte avec la Région Grand Est permettant de participer au dispositif «Commune nature » initiée par les Agences de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est. Cette distinction met à l'honneur les collectivités engagées dans une démarche de réduction et de suppression des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries (loi Labbé) générant ainsi la préservation de la ressource en eau.

Le niveau d'engagement est récompensé par une, deux ou trois libellules avec une nouveauté cette année : la création d'un niveau "bonus" concernant la biodiversité (adaptation au changement climatique, développement de la nature en ville, limitation de l'imperméabilisation des sols, création de couloirs écologiques...).

Dès l'année 2017, la commune s'engage donc à n'utiliser aucun produit phytosanitaire. Le dossier présenté à l'édition de 2021 met en évidence les méthodes de fauchage mécaniques et manuelles selon les zones de prairies et les voiries ainsi que notre sensibilité pour la réduction de la pollution lumineuse nocturne.

Nos différentes actions contribuent à préserver notre patrimoine naturel classé et notre commune a été récompensée par 3 libellules.

La loi Labbé, concerne les collectivités et autres gestionnaires d'espaces qui n'ont plus le droit, depuis le 1^{er} janvier 2017, d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public ainsi que les jardiniers amateurs à compter du 1er janvier 2019.

Arrêté du 15 janvier 2021 vient modifier la loi Labbé en élargissant l'interdiction à partir du 01 juillet 2022 d'utiliser des produits phytosanitaires - hors produits de biocontrôle, à faible risque, ou utilisables en agriculture biologique - aux différents lieux fréquentés par le public ou à usage collectif - que ces lieux appartiennent à des structures publiques ou privées et soient fréquentés par des résidents, des usagers, des élèves, des employés, des patients, des clients ... Tous les gestionnaires de JEVI (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures) sont désormais concernés.



Changement au Conseil Municipal

Philippe Vermandé ayant informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal à compter du 25 septembre 2021, Catherine Grandemange dite «Cathy», suivante immédiate sur la liste « Dynamisme et sérénité pour bien vivre à Xonrupt » est installée en qualité de conseillère municipale à la séance du 4 novembre.



Nous remercions Philippe Vermandé pour son engagement et souhaitons la bienvenue à Cathy.

Les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes



Cette année, l'effectif des élèves de CM1 étant assez faible, seuls 4 candidats se sont lancés dans la campagne : Jasmine, Clémence, Sasha et Mathéo. Ils ont été élus et ont pu participer à leur première réunion de conseil municipal des jeunes le 22 octobre 2021.

Le CMJ s'est très vite mis au travail en réalisant son premier projet : confectionner quelques décorations de Noël pour agrémenter le village. Après avoir réfléchi et rassemblé toutes leurs idées, ils se sont lancés dans la réalisation de trois bonhommes de neige et quelques pancartes de Noël.

Après quelques heures de travail avec l'aide de bénévoles et l'assistance des services techniques, nos bonhommes ont trouvé leur place. Les enfants remercient les bénévoles et la scierie Mathieu pour avoir offert le bois.

Scission de la CCHV

Election d'un troisième conseiller communautaire au sein de la communauté de commune : GERARDMER HAUTES-VOSGES

Après délibération favorable de toutes les communes, la scission de la Communauté de Communes des Hautes Vosges est effective depuis le 1^{er} janvier 2022. En date du 27 octobre 2021, la préfecture a publié un arrêté portant création de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges regroupant 8 communes, dont Xonrupt-Longemer.

Au sein de cette nouvelle Communauté de Communes, Xonrupt-Longemer bénéficie de 3 représentants au lieu de 2 avant la scission. Les conseillers communautaires précédemment élus font partie du nouvel organe délibérant et le siège supplémentaire est pourvu par voie d'élection indépendamment des élections municipales et communautaires de 2020. Il s'agit d'une élection au sein du conseil municipal totalement indépendante.

Le conseil réuni le 04 novembre 2021 élit Laurent Mongaillard comme troisième conseiller communautaire pour siéger au sein de la future Communauté de Communes Gérardmer Hautes-Vosges.

Commune	Population	Nbre de sièges
GERARDMER	7802	15
GRANGES AUMONTZEY	2630	5
LE THOLY	1566	3
XONRUPT-LONGEMER	1522	3
LIEZEY	294	1
REHAUPAL	210	1
CHAMPDRAY	183	1
LE VALTIN	73	1
TOTAUX	14280	30

VIE MUNICIPALE

Recensement

Le recensement, c'est simple : répondez par internet

Le recensement débutera le 20 janvier 2022 jusqu'au 19 février 2022.

En cette période de crise, la réponse par internet reste la meilleure solution pour réduire les contacts.

Un agent recenseur recruté par la mairie muni de sa carte officielle déposera dans votre boîte aux lettres la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Robert PELISSIER



Sophie QUINANZONI



Philippe GEGOUT



Marie-Line MOUGEL

REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2022

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet :

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 20 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

© Insee 2021

Espace Santé

Une équipe de professionnels de santé vous accueille gratuitement à Remiremont pour

- Gérer votre problème de santé au quotidien
- Disposer d'une écoute bienveillante
- Echanger avec des personnes dans des situations similaires
- Apprendre à vous relaxer et gérer votre stress
- Adapter votre alimentation
- Reprenre une activité physique adaptée régulière

Espace Santé du Pays
7 rue Georges Lang, 88200 Remiremont
Tel : 03.29.23.40.00

Dispositif agréé et financé par le Ministère de la Santé

MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

ESPACE SANTÉ

Allergie alimentaire - Asthme - Cancer - Diabète -
Dermatite atopique - Surpoids - Obésité - Ostéoporose

Parlez en à votre médecin, à un professionnel de santé
ou prenez directement contact au 03 29 23 40 00

Mémo Seniors

Mémo Seniors
Edition 2022

Nouvelle édition enrichie et actualisée !

Pour vous permettre d'accéder aux nombreux services et ressources sur le Pays de Remiremont et de ses vallées et favoriser le bien-être de nos aînés et de leurs proches

Bien vieillir
Informations pratiques à proximité de chez vous

A retirer gratuitement à l'accueil de la mairie ou à consulter sur www.paysderemiremont.fr (Rubrique Actualités)

Carsat
VIE VOUSSE
UNE ACTION SOCIALE agréé-arco

Projet d'aménagement de la route du Saut des Cuves

Projet d'aménagement de la dernière partie de la route du Saut des Cuves, avec la mise en place d'un sens unique

Pour traverser la commune et se rendre notamment aux lacs de Xonrupt et Retournermer, la commune s'est engagée dans un programme de mise en sécurité pour la circulation des piétons et des vélos en famille, en construisant des infrastructures séparées en bordure de chaussée, ou pas.

Le projet est réalisé par tranches successives depuis l'hôtel Interlaken en passant par la rue de la Douane, la rue Paul Martin, le lotissement de La Graingeotte, la rue des Bouleaux, le chemin des rayons et arrive au lac où un aménagement est déjà en service depuis plusieurs années.

En 2020, la commune a poursuivi les aménagements pour piétons et vélos sur un tiers de la longueur de la route du Saut des Cuves à partir de l'entrée de la commune côté Gérardmer. Il est prévu de finaliser cette liaison en 2022 par la réalisation du dernier tronçon depuis la passée du Béaba jusqu'à la rue de la Douane au niveau du cabinet du Docteur Jaeglé.

Par la physionomie et l'emprise foncière de la voirie, la commune ne peut cependant pas réaliser la circulation alternée sur le même principe que la première tranche. Pour pallier le manque d'espace, l'option sens unique pour les automobiles semble être la seule solution. Différents scénarios ont donc été imaginés pour chacun des résidents de la voie dite du saut des cuves et celles s'y raccrochant.

Au final, ce sens unique sera imposé dans le sens montant depuis l'aménagement déjà réalisé, jusqu'au carrefour du cabinet médical. **En sens inverse, depuis le carrefour de la rue de la Douane jusqu'à la passée du Beaba**, la circulation sera interdite. La partie déjà aménagée en direction de Gérardmer ne changera pas de réglementation.

Pour les habitants riverains de la route du Saut des cuves, ces changements quotidiens auront un impact restreint au vu du maillage des voies communales. La rue des Trois Maisons deviendra prioritaire par rapport à celle du Saut des Cuves.

La Passée du Béaba et la rue des Trois Maisons connaîtront certainement une légère augmentation de fréquentation mais resteront en double sens.

Un essai grandeur nature avant travaux définitifs sera mis en place, réglementant l'usage de la voirie par les panneaux adéquats recensés. De la sorte chacun pourra évaluer et s'adapter au changement.



Toute remarque et suggestion permettant une amélioration peut être déposée en mairie ou sur le site internet et sera étudiée.

Nous restons à votre disposition si vous le jugez nécessaire, pour tout échange permettant de finaliser notre projet de traverser la commune avec un espace aménagé pour la sécurité du plus grand nombre.

Amicale des Ecoles des 2 lacs et Carton Plume : le pari gagné !

L'Assemblée Générale de l'Amicale des Ecoles des 2 lacs s'est tenue le 1er octobre 2021 en présence de Monsieur le Maire, des membres actifs de l'association, des enseignants et de nouveaux parents.

L'heure était au bilan pour ces parents d'élèves bénévoles qui organisent tout au long de l'année des manifestations en faveur des enfants de l'école. Céline Gentil-Perrin, Présidente depuis plusieurs années, a présenté l'association et a remercié vivement la Mairie ainsi que les enseignants et parents pour leur aide précieuse. Elle a ensuite laissé la parole au Président nouvellement élu, Christophe Jacquel. Le programme d'animation est dense en cette fin d'année : organisation d'une vente de thé et de café, vente de sapins et spectacle de clown pour les enfants de la crèche et des écoles. Enfin, l'Amicale s'est associée à l'association Carton Plume pour organiser le traditionnel Marché de Noël de Xonrupt les 11 et 12 Décembre 2021. Moment phare pour les enfants, la kermesse qui a lieu habituellement en juin : espérons que la situation sanitaire soit favorable à son organisation en 2022 !

Si vous avez des idées d'animations pour notre village, n'hésitez pas à les rejoindre en contactant le Président au 06 81 28 93 18.



Une piscine 4 étoiles pour les scolaires !

Au regard de l'augmentation des noyades accidentelles, le savoir nager est devenu un enjeu majeur de santé publique par la mise en place du plan national d'aisance aquatique proposant entre autres l'apprentissage de la natation. La natation scolaire étant suspendue à la réouverture de la piscine de Gérardmer, la municipalité a donc proposé de mettre à disposition de l'école des 2 lacs la piscine du camping municipal du Domaine.

Après concertation avec M. Pollet directeur du camping pour l'organisation des séances, c'est ensuite l'inspection de l'Education Nationale de Gérardmer représenté par son inspecteur M. Pierre qu'il a fallu convaincre de la faisabilité du projet. Suite à une visite complète des locaux et des bassins (chauffés à 28°) la piscine du camping s'est révélée particulièrement bien adaptée à l'apprentissage de la natation scolaire. Normal pour une piscine 4 étoiles ! Les normes d'encadrements spécifiques à cette activité que sont la surveillance, l'enseignement et l'encadrement ont elles aussi reçu l'aval de l'inspection de l'Education Nationale.

Deux classes (les CP de Mme Clair avec 18 élèves et les CE1 de Mme Claude avec 20 élèves) ont bénéficié d'un créneau de 45 mn effectives dans



l'eau, réparti par demi-journée tous les lundis et ce jusqu'aux vacances de fin d'année. Suite à la crise sanitaire, ces élèves n'avaient encore jamais participé à la natation scolaire. Les déplacements se sont fait à pied pour l'échauffement à l'aller et pour reprendre des forces au retour. La piscine ça creuse!

Merci aux partenaires institutionnels, aux parents accompagnants volontaires qui ont contribué à la réussite de ce projet original, à la municipalité de Xonrupt et au personnel du camping pour la mise à disposition des locaux et leur entretien.



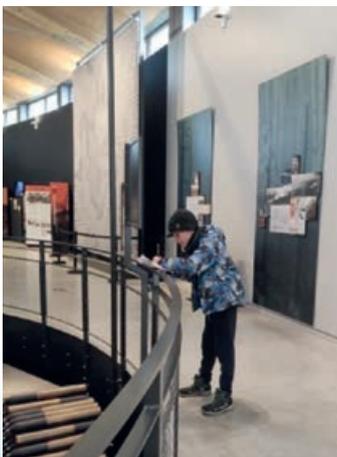
Visite à l'Hartmannswillerkopf pour les CE2, CM1 et CM2

Les CM2 racontent :

Après la visite de l'histoire, lors de l'atelier pédagogique, dans une reproduction de tranchée, nous avons creusé la terre pour retrouver des objets cachés. Zoé a trouvé un bout de pioche allemand. Le métal était rouillé. Benjamin a trouvé une bobine de fil de téléphone, dans un état correct. Axel a trouvé un casque français avec un trou de balle dedans. Paul, une pince coupante, Sarah, une grenade, Kaïs, une boîte de conserve, Sohan, une gourde trouée, Léo, un bout de pelle plié, Zoé, un bout de pioche, Matys, une gâchette de fusil. Pour certains enfants, les tranchées allemandes sont mieux organisées que les tranchées françaises. Plus tard, lors de la visite des tranchées françaises, nous avons vu des anciens trous d'obus, des barbelés, d'anciens rails. Notre guide, Gilles, nous a dit que les tranchées allemandes étaient à moins de vingt mètres. Selon Alicia, Lou, India-Mary ça devait être dur pour les français. Léo, Eliot, Kaïs ont remarqué la petite maison au toit de métal, où l'on pouvait entrer à six, il y avait encore un fourneau.

Avant d'arriver au sommet de la colline, nous avons découvert un puits sous lequel se trouvait un bunker. Manon, Léa, Magdala voyaient les camarades en dessous. Sohan, Lylou, Zacharie racontent leur entrée dans un poste de guet de 5 mètres de profondeur. Puis on a vu des postes de mitrailleuses et de tireurs d'élite. Ensuite, on est allé jusqu'à la croix haute de 22 m. Sarah, Léah, Matys expliquent que cette grande croix blanche s'illuminait le soir. Sidney a trouvé une petite douille de fusil français Lebel faite en 1909.

Cette journée passionnante a couronné un travail intense en classe avec lecture de nombreux documents (journaux, cartes postales, magazines, lettres de poilus, ...) Nous remercions les familles pour leurs prêts.



Du changement au bureau de tabac

Originaire de Lille, Sylvie Charlet vient pour la première fois à Xonrupt à l'âge de 3 mois. Aux vacances de la Toussaint 1959, ses grands-parents sont dans les premiers à y posséder une résidence secondaire. Depuis, elle y vient régulièrement en vacances. Suite au décès de sa maman et n'ayant plus de famille dans le Nord, elle décide de s'installer définitivement à Xonrupt. Elle saisit l'opportunité d'acheter le fonds de commerce du bureau de tabac/presse. Depuis le 2 novembre dernier, elle est ravie d'accueillir les clients dans cet espace pour lequel elle envisage quelques aménagements.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Xonrupt et prospérité à son commerce.



Art'renov'B à votre service

Natif de Xonrupt, Frédéric Perrin revient sur ses terres. Depuis le 1^{er} septembre sa société Art'renov'B est désormais domiciliée dans notre village. C'est avec plaisir et professionnalisme que Frédéric réalisera vos projets.

Alors pour votre terrasse bois, aménagement, rénovation intérieur et extérieur, extension de garage, habitat ossature bois, charpente ou toiture : faites appel à Art'renov'B.

Contact : 0625377027 / fredperrinbeausire@hotmail.fr

Aide administrative à Xonrupt

Depuis le 1^{er} septembre, Audrey Martin, domiciliée au 240 route de Colmar, est à votre service pour toute tâche administrative.

Spécialisée dans le secrétariat, l'aide à la comptabilité et à la rédaction de courrier pour les particuliers et pour les petites et moyennes entreprises.

Audrey est disponible au 06 75 60 40 82.



Société Martin Frères nouvellement SOCIÉTÉ HABITAT BOIS CONSTRUCTION SHBC

Suite au départ en retraite de M. Bernard Martin, l'entreprise, forte de plus de soixante ans d'expérience dans la construction de charpentes, a passé la main le 24 juillet 2021 à la SOCIÉTÉ HABITAT BOIS CONSTRUCTION (SHBC), toujours domiciliée 160 allée des Trèfles à Xonrupt.

Les nouveaux dirigeants, David Houot et Mickaël Brochard continuent à bénéficier de l'expérience de M. Martin qui les accompagne dans leur entreprise.

L'équipe se compose de 4 ouvriers.

L'entreprise est spécialisée dans :

- la charpente
- la construction ossature bois
- l'extension
- la couverture
- la zinguerie neuf ou en rénovation
- le bardage en bois ou fibre de bois
- le bardage en pvc
- l'isolation par l'extérieur

Site web : www.martin-freres.fr
Tél : 03 29 63 07 38
martinfreres.xonrupt@gmail.com

Pour la sécurité de vos enfants, stationnez mieux aux abords de l'école



Option 1 Parking de l'école

Limité à une 30aine de places et avec un sens de rotation, le surnombre de véhicules et le mauvais stationnement impliquent des difficultés de circulation.



Option 2 Place du 22 octobre 1919

Plus de 50 de places, avec un sens obligatoire, à quelques pas de l'entrée de la cour.



Option 3 Parking de la poste

Quelques places pour l'entrée de l'école maternelle par la rue des Ecoliers (qui est interdite aux véhicules). Possibilités de stationnement dans la rue de l'Hôtel de Ville.



Option 4 Parking de l'église

Idéal pour faire un peu de marche jusqu'à l'école avec un faible dénivelé.



L'arrêt minute : c'est quoi ?

Une zone destinée à déposer le plus rapidement possible les passagers d'un véhicule.

Elle est identifiée par la présence du panneau interdit de stationner portant la mention « arrêt minute ». Zone idéale pour les parents dont le temps est compté et pour la sécurité des enfants.



Pour nos aînés

Pour la seconde année, en raison de la covid-19, la municipalité a décidé de différer la distribution des colis initialement prévue à Pâques, au profit de la période de Noël.

Le CCAS et les élus de la commission ont gardé les mêmes entreprises du secteur pour la réalisation des paniers et nous remercions donc « Le Vosgien du Gourmet » du Rain-Brice et plus localement « Le Terroir Vosgien » à Xonrupt pour leurs compositions. Les 250 colis ont été distribués par les élus et le CCAS.



Des producteurs aux consommateurs Xonrupéens

Une nouvelle association vient de voir le jour à Xonrupt. Directissimo Xonrupt a son siège au 12 Place du 22 octobre à Xonrupt depuis le 16 novembre 2021.

Son bureau est composé comme suit :

- Présidente : M^{me} Joëlle Michel
- Vice Présidente : M^{me} Delphine Pezzoli
- Trésorière : M^{me} Honorine Michel
- Secrétaire : M^{me} Elise Klibert
- Secrétaire Adjoint : M. Lucien Chiriot

L'association Directissimo88 existe depuis 2008 à Jussarupt, elle a été fondée par Piétro et Monique Populin. Cette association réalise des achats groupés directement auprès de producteurs italiens pour : agrumes, huile d'olive, certains légumes et aussi des Vosges, d'Alsace, de la Drôme, d'Ardèche et de Bretagne pour viandes, poissons, fromages... Tous les produits sont issus de cultures raisonnées ou Bio. Les prix sont fixés en accord avec les producteurs, l'association ne prend aucune marge. Il suffit pour être adhérent de régler une cotisation annuelle de 10€ lors de votre première commande.

Directissimo Xonrupt fonctionne sous le même principe.

Vous pouvez passer commande directement sur le site directissimoxonrupt.com, le règlement de la commande se fera à la réception de la marchandise par chèque au nom de l'association, du ou des producteurs ou en espèces.

L'association recherche un local fermé accessible en période hivernale pour procéder aux retraits des commandes par les adhérents.

Toutes les personnes qui veulent donner un peu de leur temps sont les bienvenues pour aider à la préparation et à la distribution des commandes.

Alors pour profiter de produits, direct sur directissimo !

Site internet : directissimoxonrupt.com
Contact : joelle@directissimoxonrupt.com



Améliorer votre réseau chez vous !

Avec l'arrivée de la fibre dans notre commune, vous êtes et serez certainement nombreux à franchir le pas sur ce type de connexion à très haut débit.

Mais qu'en est il de la connexion dans votre maison ? En effet, les débits des box fibre peuvent aller jusqu'à 1 Gbits/s (soit 1000 Mbits/s) ce qui est énorme, encore faut-il que le réseau dans votre maison soit adapté pour en profiter pleinement.

Voici quelques conseils pour que tous vos équipements soient les mieux raccordés à votre nouvelle box :

- Lors de l'installation de votre nouvelle box fibre et de son câblage dans votre maison, n'hésitez pas à demander au technicien de la placer dans un endroit central de votre maison. En effet, les nouvelles box ayant un wifi plus puissant (wifi 6), cela favorise grandement la diffusion du wifi dans votre maison et améliorera le débit internet sur vos équipements branchés en wifi.
- Si vous utilisez des câbles réseaux (RJ45) pour connecter vos équipements (ordinateurs, box télé, console de jeux, etc), vérifiez que ceux-ci sont en catégorie 5E minimum (noté sur le câble). Des câbles réseaux avec une catégorie plus basse fonctionnent mais brident le débit (100 Mbits/s au lieu de 1000 Mbits/s). L'idéal actuellement est d'avoir des câbles RJ45 en catégorie 6.
- Si vous utilisez des kits CPL pour faire passer le réseau par votre installation électrique, vérifiez leur débit. Les kits CPL actuels permettent un débit nettement supérieur (1000Mbits) par rapport aux anciens.
- Enfin, vérifiez également que votre PC possède une carte wifi ou une carte réseau filaire assez récente pour être compatible avec des débits en gigabits. Cela n'empêchera pas le bon fonctionnement de votre ordinateur mais vous serez simplement bridé dans votre débit. De vieux PC n'auront sans doute qu'une carte réseau en 100Mbits. Pas la peine non plus de remplacer son ordinateur, adressez-vous à un professionnel qui vous changera simplement la carte réseau de votre ordinateur à moindre frais !

N'oubliez pas que ces conseils fonctionnent aussi pour votre réseau actuel, fibre ou pas.

Pour rappel, l'ouverture commerciale de la fibre sur Xonrupt-Longemer sera effective le 24 Janvier 2022. Il faut vérifier auprès de Losange (<https://www.losange-fibre.fr/>) si vous êtes éligible dans votre quartier.

Le cas échéant, vous pourrez contacter un fournisseur internet qui se chargera de vous raccorder gratuitement.

Attention aux Arnaques

Campagnes de messages d'escroquerie usurpant l'identité de la Police et de la Gendarmerie

Depuis 2020, plusieurs courriels d'escroqueries usurpant l'identité de la Police et de la Gendarmerie ont été reçus sur des boites mails de particuliers ou d'institutions.

Vous avez reçu un message (mail) d'une personne prétendant appartenir à la Brigade de Protection des Mineurs (BPM) ? Ce message indique que vous vous êtes rendu coupable de plusieurs graves infractions à la loi (pédopornographie, pédophilie...) et vous informe que, sans réponse de votre part, votre dossier sera transmis aux autorités pour de possibles poursuites judiciaires ? Il mentionne également que l'affaire sera rendue publique en cas de non-réponse ? Pas de panique ! Il s'agit d'une tentative d'escroquerie qui vise à vous effrayer pour vous dérober de l'argent !

Que faut-il faire si on reçoit ce type de message ?

NE PANIQUEZ PAS ! En effet, vous n'avez sans doute rien de réellement compromettant à vous reprocher. Par ailleurs, la consultation de sites pornographiques, dans le respect de la loi, n'est pas répréhensible.

NE RÉPONDEZ PAS ! Car cela montrerait aux cybercriminels que votre adresse de messagerie est « valide » et que vous portez de l'intérêt au message d'escroquerie qu'ils vous ont envoyé.

CONSERVEZ LES PREUVES ! Le message reçu pourra vous servir pour signaler cette tentative d'escroquerie aux autorités.

SIGNEZ LA TENTATIVE D'ESCROQUERIE sur la plateforme dédiée du ministère de l'Intérieur : [Internet-signalement.gouv.fr](https://internet-signalement.gouv.fr).

Plus d'infos sur : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/campagnes-messages-escroquerie-usurpant-identite-police-nationale>.



Les monuments aux morts



Après les confinements et restrictions de 2020 dues au Covid-19, le 11 novembre 2021 marque entre autres le retour du public à cette cérémonie symbolique qui rend hommage aux 1.4 millions de soldats de la Grande Guerre de 1918, morts pour la France.

Dès 1919, chaque commune a construit un monument dont elle a la charge. Cette année les noms du monument 39-45 ont été rénovés grâce à la société L'Grave qui avait établi son siège à Xonrupt et qui, pour des raisons de manque d'espace de stockage a dû déménager. Cette prestation a été aimablement offerte par cette jeune société qui nous avait déjà témoigné sa sympathie par le gravage du monument du centenaire de la commune.

Nous les remercions vivement pour leur initiative et leur souhaitons bonne continuation.

Transmission du devoir



Après Hugo Boileau, c'est son petit frère, Romane (11 ans ½), qui s'est porté volontaire pour porter le drapeau des maquisards de Xonrupt-Longemer. Il a fièrement accompli cette tâche lors du fleurissement des stèles en septembre et des cérémonies du 11 Novembre. Très investi, il est aussi membre du Conseil Municipal des Jeunes. Toutes nos félicitations !

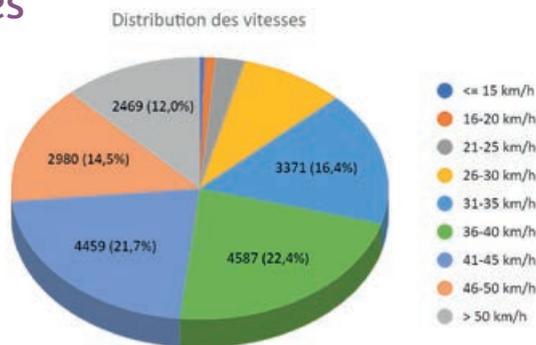
DIVERS

Vitesses récoltées route du Saut des Cuves

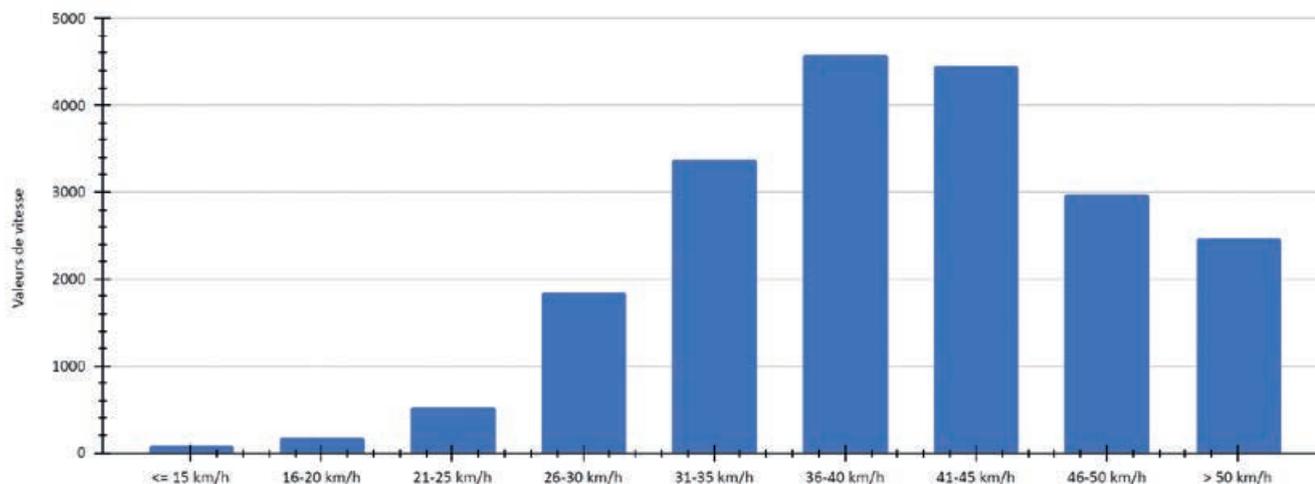
SENS MONTANT

Période du 17 novembre 17h00 au 23 novembre 2021 17h00

- Nombre de valeurs enregistrées (plusieurs flashes par véhicule) : 20510
- Nombre de véhicules enregistrés : 3444
- Valeur la plus élevée : 86 km/h
- Valeur la moins élevée : 6 km/h
- Excès de vitesse : 70,67%



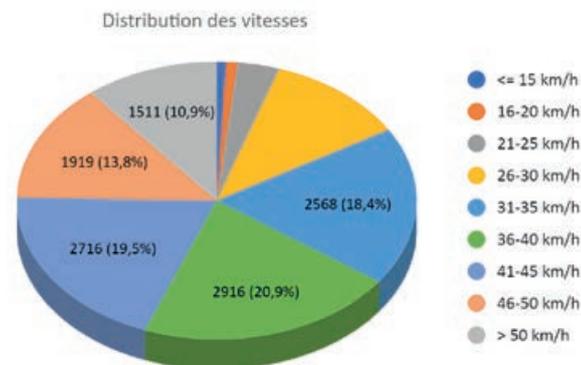
Distribution des vitesses



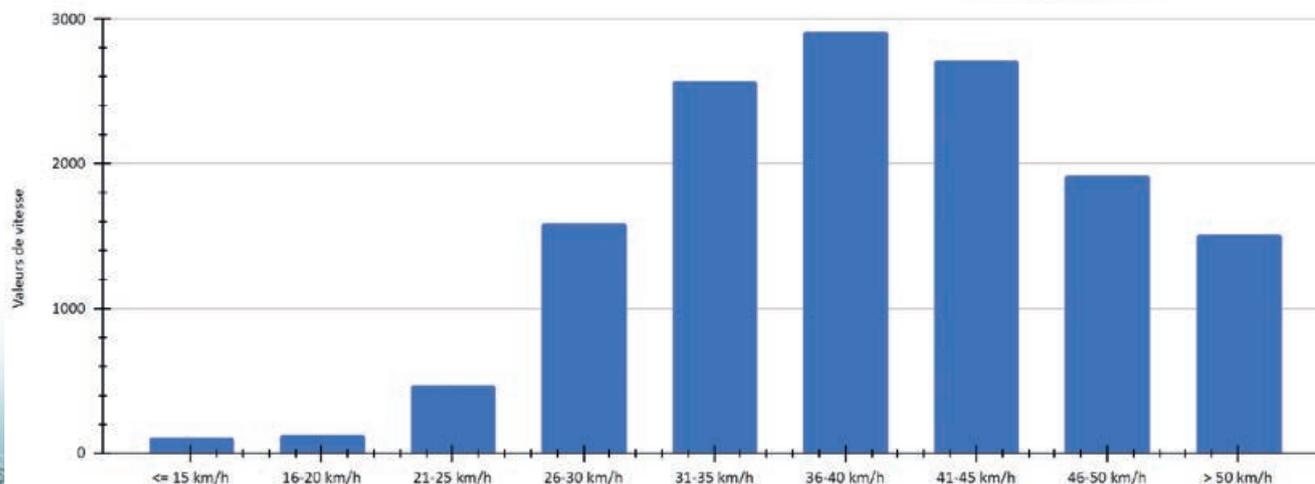
SENS DESCENDANT

Période du 17 novembre 17h00 au 23 novembre 2021 17h00

- Nombre de valeurs enregistrées (plusieurs flashes par véhicule) : 13924
- Nombre de véhicules enregistrés : 2287
- Valeur la plus élevée : 95 km/h
- Valeur la moins élevée : 5 km/h
- Excès de vitesse : 65,08%



Distribution des vitesses



Zoom sur le ski club

Le Ski Club de Xonrupt a été créé en 1952 avec 24 licenciés, pour monter à 130 dans les années 1980 et 60 aujourd'hui ! Pour les enfants à partir de 6 ans, aux adultes sans limite... Au départ, toutes les disciplines du ski sont pratiquées. L'investissement n'est pas que sportif, le club réalise et entretient les sites utilisés, les parcours, tremplins 40 m de Longemer (inauguré en 1957) et celui du centre 27m, utilisé toute l'année en revêtement plastique.

Bien sûr, on revient toujours vers la vitrine de ceux qui ont représenté la commune au plus haut niveau national et international. Le premier d'entre eux est Jean-Paul Pierrat, au plus haut niveau de 1972 à 1982, 32 titres de champion de France et seul gagnant français de la plus grande course de ski de fond du monde : la Vasaloppet en 1978. Il participe toujours aujourd'hui à l'organisation des plus grands événements sportifs français et soutient toujours le club de Xonrupt. Les différents membres du club ont obtenu une centaine de titres de champion de France, en fond, saut, combiné ou biathlon en 50 ans.

Sans oublier Théo Rochat et Lilian Vaxelaire vice-champions du monde de combiné en 2017.

Aujourd'hui, le club est représenté à l'international par Julia Clair, 1^{ère} Féminine en saut Français sénior, par Tom Rochat en saut et combiné et par Léo Leuenberger en fond chez les moins de 20 ans. Le ski club est une des dernières associations de la commune à proposer des activités sportives dès le plus jeune âge.

On peut scinder l'activité en 2 groupes : le «Pré club» avant 14 ans et le «Club» dès 14 ans.

Toutes les disciplines du ski nordique sont enseignées au sein du club, soit :

- le ski de fond en technique classique ou en skating
- le saut à ski et le combiné nordique
- le biathlon

LE PRÉ CLUB :

Son objectif est la pratique du ski sous toutes ses formes. L'important est de proposer une activité physique considérée individuelle, en développant l'esprit d'équipe, le vivre ensemble, le respect de soi et des autres, avec chacun ses diversités physiques et culturelles.

L'encadrement de ces activités est réalisé par des bénévoles qui assurent la gestion, mais surtout les entraînements sportifs. Ces entraîneurs sont tous qualifiés, en passant par des anciens membres des équipes de France, des moniteurs fédéraux, des MF1 et MF2 ainsi que par les parents qui peuvent être «accompagnateurs d'activités».

Un entraînement commun est proposé tous les mercredis après-midi autour du ski de fond.

Bien sûr, la neige n'étant pas présente toute l'année, l'entraînement est proposé dans toutes les disciplines sportives voisines c'est-à-dire le ski roue d'été, le roller, le VTT, la marche nordique, l'escalade, la musculation. Tout cela pour développer l'équilibre, l'audace, la maîtrise de soi, la glisse, la vitesse, le style et le courage.

Les activités saut et tir sont complémentaires et organisées par l'entraîneur spécialisé à d'autres moments de la semaine.

Le week end, des courses régionales sont organisées dans le massif vosgien par tous les clubs respectifs.

La saison s'annonce de bonne augure pour le pré-club avec 40 enfants inscrits !



LE CLUB :

Notre travail est plus orienté vers l'accompagnement des familles (conseils, finances, transports, etc) ou l'individualisation des entraînements. Les jeunes athlètes profitent, dès l'entrée au collège de la section «sport étude» ou «pôle espoir» uniquement sur recommandation du club d'origine.

Les membres du club : bénévoles, jeunes, parents

- participent ou aident aux événements sportifs importants de la commune : Trace vosgienne, XTerra, Triathlon...
- organisent des événements ou activités afin de récolter des fonds pour financer les équipements, les stages et les compétitions.

N'hésitez pas à les contacter pour les rejoindre !

Site : ski.clubxonrupt@gmail.com

Président : M. Alain REMY – 03.29.60.96.29 - remyalain88@gmail.com

1464 rte de Colmar 88400 XONRUPT-LONGEMER

Retrouver les Amis de la scène sur Facebook

Malgré un entracte forcé dû à la période Covid, les membres de l'association les Amis de la Scène sont toujours présents et en forme ! Ils ne sont pas en manque de projet et vous invitent à les suivre sur la page Facebook de l'association (@les amis de la scène). Vous pourrez y découvrir de petites scénettes en souvenir des anciennes pièces. N'hésitez pas à liker et à partager.

Vous avez des vêtements atypiques et d'époques et vous souhaitez les voir revivre sur scène, n'hésitez pas à les transmettre à l'association.

Dans l'attente de retrouver les amis de la Scène en novembre prochain pour de nouvelles histoires, les membres vous souhaitent une belle année 2022.

Contact : Isabelle DEPA

depa.isabelle@wanadoo.fr 06 76 43 33 56



Nos associations sont toujours aussi dynamiques, n'hésitez pas à les contacter pour tout renseignement sur leurs activités

PERCE NEIGE

BULLIER Renée – 03 29 26 50 13
8, route de la Chalande 8850 LE THOLY

TIR À L'ARC

THOMAS Jean-Yves – 03 29 63 42 08
jeanyves.thomas88@orange.fr
12, rue du Levant 88400 GERARDMER

TENNIS DE TABLE

THOMAS Jean-Paul – 03 29 63 15 90
thomjp2@aol.com
80, rue des Saules 88400 XONRUPT

TENNIS CLUB

DESCHAMPS Damien
dcp88@outlook.fr
Rue des Saules à XONRUPT

SPORT FAMILY

RUER Stéphanie – 06 07 41 81 08
2059, route de Colmar à XONRUPT

ARPEGE

LAMBERT Jean-Louis – 03 29 63 37 42
cecile.laurent0755@orange.fr
2350, route de Colmar à XONRUPT

BEUQUILLONS

VIRY Rémi – 06 88 76 27 13
remi.viry@orange.fr
422, route des 4 Feignes à XONRUPT

VOSG'PATCH

MATHIEU Brigitte – 03 29 25 43 97
brigmath@orange.fr
5, Travers des vieux Champs – LA BRESSE

CHEVALETS EN LIBERTÉ

MOUGEOLLE Marc – 03 29 60 83 66
m.mougeolle0109@laposte.net
40, Bld Kelsch à GERARDMER

PÉTANQUE

PIERRAT Martial – 06 08 10 99 87
pierrat.martial@orange.fr
231, route du Saut des Cuves à XONRUPT

SOCIÉTÉ DES FÊTES

BERTRAND Christelle – 06 74 26 66 63
alexis-crouvisier@orange.fr
12, Rambach à LE VALTIN

CARTON PLUME

GEORGEL Simone – 03 29 41 90 53
simone.georgel@orange.fr
65, chemin Grange Bas à GERARDMER

FOYER DU SKI

DIDIER Fabrice – 06 85 17 08 31
fadidier@aol.com
183, chemin de la Rayée à GERARDMER

SKI CLUB XONRUPT

REMY Alain – 03 29 60 96 29
remyalain88@gmail.com
1464, route de Colmar à XONRUPT

AMICALE DES ECOLES DES 2 LACS

JACQUEL Christophe – 06 81 28 93 18
235, route des Pergis à XONRUPT

MAISON DES PETITS

REMY Alain – 03 29 60 96 29
remyalain@gmail.com
1464, route de Colmar à XONRUPT

NIV.O.S.E.

DAVID, Pierre-Marie – 06 87 03 49 73
niv.ose@gmail.com
74, rue Paul Martin à XONRUPT

HISTOIRE PATRIMOINE

BATOZ Christian – 08 84 28 90 36
christia.batoz@yahoo.fr
350, route de Colmar à XONRUPT

AMIS DE LA SCÈNE

DEPA Isabelle – 06 76 43 33 56
depa.isabelle@wanadoo.fr
386, route du Béaba à XONRUPT

VOSGES EN VOL

RUER Elliot – 06 37 07 43 10
eliot.ruer@outlook.fr
111, rue de la Résistance à XONRUPT

GYMNASTIQUE

VAXELAIRE Lorraine – 03 29 60 91 61
route de Colmar à XONRUPT

CHASSE

BERTRAND Jen-Pierre – 06 70 43 19 89
594, route des Fies à XONRUPT

LES FRÂLÉS

VIRY Cyril – 06 18 07 77 30
2059, route de Colmar à XONRUPT

LES DÉRAILLÉS

OLRY Adrien – 06 75 20 36 71
adrien88400@hotmail.fr
81, chemin du bas des Gouttridos
GERARDMER

AGENDA DES MANIFESTATIONS

(sous réserves)

05-06 FEVRIER 2022

TRACE VOSGIENNE DE SKI DE FOND

Sur le site de la Ténine
<https://tracevosgienne.fr/>

26 FÉVRIER 2022

COMBINÉ DE SKI

Organisé par le Ski club de Xonrupt
Renseignements Alain Remy
03.29.60.96.29
remyalain88@gmail.com

27 FÉVRIER 2022

GRAND PRIX DE XONRUPT

Organisé par le Ski club de Xonrupt
Renseignements Alain Remy
03.29.60.96.29
remyalain88@gmail.com

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER

- Patrick VIRY – 1^{er} adjoint
chargé des Travaux Bâtiment et Logement
- Jocelyne MELIN – 2^e adjoint
chargée de l'Information, la Communication
et l'Animation
- Laurent MONGAILLARD – 3^e adjoint
chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires,
Périscolaires et Conseil des Jeunes
- Hélène ORILLARD – 4^e adjoint
chargée du Tourisme et Camping
- Noël QUINANZONI – 5^e adjoint
chargé des Associations, du Sport et Culture,
Gestion des salles, de l'Environnement,
des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- Maire : Monsieur le maire reçoit
UNIQUEMENT sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent
UNIQUEMENT sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

- Jocelyne MELIN

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

- Jocelyne MELIN
- Hélène ORILLARD
- Élisabeth THIEBAUT
- Danièle CUNY
- Chantal BASTIEN
- Cathy GRANDEMANGE
- Nadège PRZYBYLAK-PAGEE
- Jean-Baptiste POIZAT
- Sébastien GERMAIN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

- Delphine DORFEANS
- Nathalie THOMAS
- Les élèves et institutrices du CE2 CM1 CM2
- Patrick VIRY
- Philippe BAROTTE
- Alain REMY

CRÉDIT PHOTOS

- Mairie de Xonrupt
- Associations
- Institutrices de l'école des 2 Lacs
- Céline Gentil-Perrin

